

**République Française**  
**Département de l'Hérault**  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT**

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 12 avril 2021**  
~~~~~

**MOBILISATION POUR L'AGRICULTURE TOUCHÉE PAR LE GEL**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 12 avril 2021 à 16h00 en Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la communauté de communes. La convocation a été adressée le 1 avril 2021.

Étaient présents ou représentés

Mme Maria MENDES CHARLIER, M. Henry MARTINEZ, Mme Chantal DUMAS, M. Yannick VERNIERES, Mme Roxane MARC, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Xavier PEYRAUD, Mme Véronique NEIL, M. Jean-Pierre PUGENS, M. Olivier SERVEL, M. Pierre AMALOU, M. Ronny PONCE, Mme Nicole MORERE, M. Philippe SALASC, M. Jean-François SOTO, M. Philippe LASSALVY, Mme Marie-Hélène SANCHEZ, Mme Martine LABEUR, Mme Florence QUINONERO, M. José MARTINEZ, Mme Marie-Françoise NACHEZ, M. Jean-Marc ISURE, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jean-Luc DARMANIN, M. Pascal DELIEUZE, Mme Martine BONNET, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, Mme Béatrice FERNANDO, M. Claude CARCELLER, Mme Valérie BOUYSSOU, Mme Josette CUTANDA, M. Thibaut BARRAL, M. Christian VILLOING, M. Jean-Claude CROS, M. Marcel CHRISTOL, Mme Stéphanie BOUGARD-BRUN - M. Jean-Louis RANDON suppléant de M. Bernard GOUZIN, M. Pascal THEVENIAUD suppléant de M. Gregory BRO, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND.

Procurations

M. Gilles HENRY à M. Jean-Pierre PUGENS, Mme Jocelyne KUZNIAK à M. Pascal DELIEUZE, M. Nicolas ROUSSARD à M. Philippe SALASC, M. Daniel JAUDON à M. José MARTINEZ, M. David CABLAT à M. Jean-Claude CROS.

Excusés

Absents

M. René GARRO, Mme Agnès CONSTANT, M. Robert SIEGEL, M. Laurent ILLUMINATI.

Quorum : 16	Présents : 39	Votants : 44	Pour : 44 Contre : 0 Abstention : 0
-------------	---------------	--------------	---

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU l'arrêté préfectoral n° 2019-1-1657 du 31 décembre 2019 fixant les derniers statuts en vigueur de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault ;

VU le courrier ci-joint du Président du Département de l'Hérault en date du 12 avril 2021 ainsi que les copies des courriers adressés au Premier Ministre et au Ministre de l'Agriculture ;

VU le vœu ci-annexé ;

CONSIDERANT que le gel de la nuit de mercredi 7 à jeudi 8 avril a fait des ravages dans les vignes et les cultures de l'Hérault et au-delà. Un soutien immédiat doit être apporté aux vignerons, aux maraîchers, aux arboriculteurs et plus largement à l'ensemble des agriculteurs et la Communauté de communes Vallée de l'Hérault entend être à leurs côtés,

CONSIDERANT que cet épisode météorologique catastrophique par son ampleur, avec ses conséquences prévisibles sur les récoltes à venir, touche nos agriculteurs, essentiellement les vignerons, après une année déjà très difficile en raison des conséquences de la crise sanitaire sur la commercialisation du vin,

CONSIDERANT que les élus de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault apportent leur soutien à toutes les démarches collectives qui sont entreprises. Ils demandent à tous les acteurs concernés (Préfecture et différents services de l'Etat, Région Occitanie et Département de l'Hérault, Chambre d'Agriculture) de se mobiliser pour soutenir la filière agricole du territoire dans ces circonstances dramatiques, alors qu'elle est déjà fortement fragilisée par l'impact de la crise de la Covid-19,

CONSIDERANT en particulier, qu'il était indispensable qu'une déclaration de calamité agricole soit prise dans les meilleurs délais afin que les agriculteurs puissent être indemnisés pour leurs pertes par les assurances et les différents fonds dédiés,

CONSIDERANT qu'au-delà, il est nécessaire que des actions exceptionnelles soient mises en œuvre pour soutenir la filière et lui permettre de rebondir après cette catastrophe, qu'il s'agisse d'aides ou de déductions de charges. La Communauté de communes Vallée de l'Hérault prendra à son niveau ses responsabilités et mobilisera ses moyens pour soutenir ce pilier de l'économie qu'est la viticulture pour son territoire, mais elle fait appel solennellement, dans ces circonstances exceptionnelles, à la solidarité départementale, régionale et nationale,

**Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,**  
**APRES EN AVOIR DELIBERE,**  
Le quorum étant atteint

**DÉCIDE**

**à l'unanimité des suffrages exprimés,**

- de prendre acte du soutien de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault aux agriculteurs sinistrés tel que défini ci-avant,
- de prendre acte du courrier ci-annexé, adressé par Monsieur le Président du Département de l'Hérault ainsi que du vœu qui l'accompagne,
- d'autoriser Monsieur le Président à accomplir l'ensemble des formalités utiles à la bonne exécution de ce dossier.

Transmission au Représentant de l'État  
N° 2589 le 19/04/2021  
Publication le 19/04/2021  
Notification le  
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE  
Gignac, le 19/04/2021  
Identifiant de l'acte : 034-243400694-20210412-2983-DE-1-1  
Le Président de la communauté de communes  
Signé : Jean-François SOTO

Le Président de la communauté de communes

Jean-François SOTO



**Kléber MESQUIDA**

Président du Conseil Départemental  
de l'Hérault

Montpellier, le 12 avril 2021

**A l'attention des Maires de l'Hérault  
et des Présidents d'EPCI**

KMVS

Madame le Maire, Monsieur le Maire,  
Messieurs les Présidents,

Après le gel du 7 avril qui a impacté l'agriculture, je me suis rendu sur plusieurs lieux pour rencontrer la profession et les maires du territoire.

Je les ai assurés, comme nous l'avons fait lors de précédents aléas climatiques, que le Département mettra en place **un dispositif d'aide exceptionnelle** que je proposerai au vote de l'Assemblée Départementale.

Plusieurs Maires et Présidents d'EPCI m'ayant fait part de leur souhait d'apporter également une aide financière, j'ai demandé à Monsieur le Préfet de bien vouloir autoriser **la création d'un fonds départemental** qui pourrait être abondé par les collectivités locales.

Conjugué avec le montant de l'aide départementale, ce fonds serait réparti en lien étroit avec la Chambre d'Agriculture et les organisations professionnelles, comme nous l'avons déjà fait par le passé.

Par ailleurs, j'ai saisi le Premier Ministre et le Ministre de l'Agriculture (courrier ci-joint), pour leur demander la mise en place d'un **PLAN de SAUVETAGE** spécifique.

Si vous le souhaitez, vous pouvez transmettre ces éléments aux agriculteurs sinistrés pour les assurer de mon total soutien et de celui du Conseil Départemental.

Vous trouverez également ci-joint **le modèle de vœu** que vous pourriez adresser à Monsieur le Préfet mais aussi à Monsieur le Ministre de l'Agriculture.

Restant à votre disposition, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, Messieurs les Présidents, l'expression de mes meilleures salutations.

Bien à vous

Kléber MESQUIDA

Le 12 avril 2021

## Vœu

### Suite au gel du 7 avril qui a fortement sinistré l'agriculture

Les élus du conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault réunis ce jour

#### CONSIDERANT :

- toutes les conséquences économiques, sociales, et environnementales du gel du 7 avril qui a impacté l'économie agricole sur le territoire National,
- qu'un grand nombre d'agriculteurs et de vignerons ne pourront pas faire face, ni à leurs besoins en trésorerie, ni à leurs frais d'exploitation nécessaires à la pérennité des cultures, ni aux échéances bancaires, ni au paiement de leurs charges sociales et foncières, ni au remboursement de certains dispositifs,
- que cette situation est inédite par son ampleur nationale,
- que l'agriculture est le deuxième PIB de l'Hérault, avec 809 millions d'euros, dont 80% provient de la viticulture,
- que cette économie départementale concernant 7 547 chefs d'exploitation et plus de 15 400 emplois salariés,
- qu'une large partie des terres agricoles et arboricoles et notamment les 84 900 hectares de vignobles subiront les conséquences du gel dans des proportions très importantes.

En regard, des multiples milliards du plan de relance consacré aux autres secteurs économiques et qui étaient nécessaires ; le Conseil communautaire **DEMANDE** au gouvernement la mise en place d'un véritable **PLAN DE SAUVETAGE** de l'agriculture avec des règles adaptées s'écartant de la complexité de certains dispositifs existants annihilant toute éligibilité.



**Kléber MESQUIDA**

Président du Conseil Départemental  
de l'Hérault

Montpellier, le 12 avril 2021

**Monsieur Jean Castex  
Premier Ministre  
Hôtel de Matignon  
57 rue Varenne  
75700 PARIS**

KMVS

Monsieur le Premier Ministre,

Toute l'économie agricole de France a été impactée suite au gel du 7 avril qui a anéanti les fruits des futures récoltes.

Cette situation est inédite par son ampleur, le territoire national tout entier étant concerné.

Pour le département de l'Hérault, l'agriculture est le deuxième PIB avec 809 millions d'euros dont 80 % provient de la viticulture.

Ce sont 7547 chefs d'exploitation et plus de 15 400 emplois salariés.

C'est une production annuelle de plus de 5 millions d'hectolitres pour une surface de vignobles de 84 900 ha.

Ces 5 dernières années, le département a accompagné les filières à hauteur de 57,77 millions d'euros dont 32,88 millions d'euros pour l'irrigation nécessaire après les sécheresses récurrentes.

Nous avons également été en soutien de la profession lors des aléas climatiques (**grêle, gel de 2017...**), " **crise Covid** "

Pour 2021, **malgré la situation financière complexe du département**, conséquence de la crise sanitaire avec **100 millions d'euros d'impact**, nous avons fait le choix d'emprunter massivement pour financer les investissements (routes, collèges, aides aux communes, ..) afin de soutenir les activités du bâtiment et des travaux publics.

**Pour l'agriculture**, s'agissant de crédits de fonctionnement, je proposerai prochainement à l'Assemblée Départementale le **vote d'une aide conséquente pour renforcer le soutien à la profession agricole sinistrée**.

Aussi, face à cette situation économique d'ampleur, je demande au gouvernement la mise en place d'un véritable **PLAN de SAUVETAGE**, avec des règles adaptées s'écartant de la complexité de certains dispositifs existants annihilant toute éligibilité.

Au regard des **multiples milliards du plan de relance** pour les autres secteurs économiques, et **il fallait le faire**, un effort exceptionnel de l'État s'impose pour la survie de l'économie agricole.

En vous remerciant par avance de la bienveillante attention que vous accorderez à cette demande et pour la suite que vous lui réserverez, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Kléber MESQUIDA



**Kléber MESQUIDA**

Président du Conseil Départemental  
de l'Hérault

Montpellier, le 12 avril 2021

**Monsieur Jean Denormandie  
Ministre de l'Agriculture et de  
l'Alimentation  
Hôtel de Villeroy  
78 rue de Varenne  
75349 Paris SP 07**

KM/VS

Monsieur le Ministre,

Toute l'économie agricole de France a été impactée suite au gel du 7 avril qui a anéanti les fruits des futures récoltes.

Cette situation est inédite par son ampleur, le territoire national tout entier étant concerné.

Pour le département de l'Hérault, l'agriculture est le deuxième PIB avec 809 millions d'euros dont 80 % provient de la viticulture.

Ce sont 7547 chefs d'exploitation et plus de 15 400 emplois salariés.

C'est une production annuelle de plus de 5 millions d'hectolitres pour une surface de vignobles de 84 900 ha.

Ces 5 dernières années, le département a accompagné les filières à hauteur de 57,77 millions d'euros dont 32,88 millions d'euros pour l'irrigation nécessaire après les sécheresses récurrentes.

Nous avons également été en soutien de la profession lors des aléas climatiques (**grêle, gel de 2017...**), "**crise Covid**".

Pour 2021, **malgré la situation financière complexe du département**, conséquence de la crise sanitaire avec **100 millions d'euros d'impact**, nous avons fait le choix d'emprunter massivement pour financer les investissements (routes, collèges, aides aux communes, ..) afin de soutenir les activités du bâtiment et des travaux publics.

**Pour l'agriculture**, s'agissant de crédits de fonctionnement, je proposerai prochainement à l'Assemblée Départementale **le vote d'une aide conséquente pour renforcer le soutien à la profession agricole sinistrée**.

Aussi, face à cette situation économique d'ampleur, je demande au gouvernement la mise en place d'un véritable **PLAN de SAUVETAGE**, avec des règles adaptées s'écartant de la complexité de certains dispositifs existants annihilant toute éligibilité.

Au regard des **multiples milliards du plan de relance** pour les autres secteurs économiques, et **il fallait le faire**, un effort exceptionnel de l'État s'impose pour la survie de l'économie agricole.

En vous remerciant par avance de la bienveillante attention que vous accorderez à cette demande et pour la suite que vous lui réserverez, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Kléber MESQUIDA